



Quoi de neuf !

juillet 2020

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous les citoyens et citoyennes de Venise-en-Québec,

Juillet est le mois culminant de l'été et la haute saison touristique bat son plein partout dans la province. Chaque année, à cette même période, nous vous demandons d'être tolérant envers nos visiteurs. À cet effet, je désire vous remercier à l'avance pour votre accueil et courtoisie exceptionnels dans cette belle période qui débute. Venise-en-Québec devient de plus en plus une destination touristique fréquentée et reconnue.

Vous avez remarqué l'affluence des visiteurs lors de la récente canicule, s'installant au bord du lac, dans nos parcs et espaces verts. Ce qui résulte en une congestion des espaces de stationnement et l'engorgement de certaines rues. Sur ce dossier, sachez que les conseillers et moi-même sommes aux faits et que des actions concrètes, dans le respect de tous, ont été mises de l'avant.

En ces temps de pandémie, la reprise des activités estivales est permise et il est important de se rappeler que la pratique de ces activités doit se faire en respectant les principes de distanciation physique de même qu'en appliquant l'ensemble des recommandations des autorités de santé publique. Surtout, n'oubliez pas de vous amuser, le temps passe si rapidement !

Bon été à tous !

Jacques Landry, Maire

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

La Municipalité de Venise-en-Québec peut se considérer privilégiée d'avoir d'excellents citoyens et citoyennes, mais également de bénéficier d'employés qui s'efforcent de servir du mieux qu'ils peuvent les résidents. Toutefois, il est important de faire usage de retenue lorsque vous croisez un employé sur le territoire en dehors des heures d'ouverture de bureau, comme le soir et la fin de semaine, et de ne pas lui adresser des questions ou émettre des commentaires sur les décisions municipales. Chaque employé a droit à sa vie privée et a droit de jouir de l'environnement de Venise-en-Québec en toute quiétude aux mêmes titres que les autres. Durant les heures normales du bureau, les employés se feront un plaisir de vous servir. Merci de votre compréhension et je vous souhaite un excellent été à tous.

Frédéric Martineau, Directeur général

HORAIRE RÉGULIER D'ÉTÉ

Les bureaux administratifs de l'hôtel de ville sont ouverts suivant l'**horaire d'été**.

- Du **lundi** au **vendredi** de 8 h à 16 h, fermés de midi à 13 h.

Une personne à la fois est admise à l'intérieur des lieux et il est préférable de prendre un rendez-vous avant de vous présenter. Nous vous remercions à l'avance de respecter les consignes de distension sociale et d'hygiène.

RÈGLEMENT ET INFORMATION SUR LA GARDE DES ANIMAUX EN ASSOCIATION AVEC PROANIMA

Afin d'améliorer le bien-être animal et la qualité de vie des citoyens de Venise-en-Québec, la municipalité a décidé de s'affilier avec l'organisme Proanima pour la prise en charge de sa gestion animalière, et ce, depuis le 1^{er} juin 2020. Que ce soit pour signaler un animal perdu ou pour l'obtention d'une licence (médaille), vous trouverez les informations en ligne sur proanima.com.

RAPPEL DES DATES POUR LA VENTE DES COMPTEURS D'EAU

Les citoyens du secteur Ouest peuvent venir se procurer un compteur d'eau de remplacement à l'hôtel de ville. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (fermé de midi à 12 h).

Afin d'offrir une plus grande disponibilité aux gens ne résidant que la fin de semaine ou ayant des horaires chargés dans la journée, nous offrons un horaire de soir et la fin de semaine. **Mercredi 15 juillet de 16 h à 19 h 30 et samedi 18 juillet de 9 h à midi.**

En fonction du coût subventionné par la Municipalité, l'appareil vous revient à 131,72 \$ (incluant les taxes) par chèque ou argent comptant.

Notez que seuls les compteurs d'eau à changer sont ceux qui sont mécaniques (de marque LeComte) ou qui sont défectueux. Les compteurs ont une durée de vie de 20 ans. Si votre résidence est une construction récente et que vous avez déjà un compteur d'eau numérique qui fonctionne bien, vous n'avez pas à le changer. Vous avez des doutes ? Appelez à l'hôtel de ville, il nous fera plaisir de vous aider. 450 346-4260

INVENTAIRE DES MILIEUX HUMIDES

Les propriétaires des terrains visés à Venise-en-Québec recevront par courrier une lettre spécifiant la tenue de l'inventaire de milieux humides sur leur propriété.

Les visites sur le terrain, prévues en juillet, visent à délimiter de façon plus précise des milieux humides situés sur des propriétés privées. Ainsi, les biologistes de la firme BC2 se déplaceront sur certaines propriétés ciblées et feront le relevé de la végétation et des sols permettant ainsi de confirmer la présence de milieux humides répertoriés à l'échelle régionale. Vous les verrez peut-être équipés d'une tablette, d'une tarière et de leur appareil photo.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC du Haut-Richelieu, la firme BC2 procédera, en juillet 2020, à une campagne d'inventaire terrain de milieux humides. La réalisation du PRMHH est prescrite par l'article 15 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (Loi sur l'eau).

RÉFECTION DES PASSERELLES À LA TOURBIÈRE VENISE OUEST – SENTIER DE LA NATURE

Une demande d'aide financière a été faite au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air. Le projet de réfection et des passerelles du Sentier de la nature a été retenu pour cette aide financière couvrant 80% des dépenses engagées pour une tranche de 150 000 \$.

Actuellement l'aire de marche de la portion forestière du sentier de la nature doit être mise à niveau. Comme le secteur est majoritairement plat en plus d'être près de milieux humides, plusieurs portions du sentier deviennent rapidement boueuses. Les sentiers boueux causent un élargissement des sentiers par les randonneurs qui contournent les portions humides.

Il y a quelques années, il était possible de niveler le sentier par l'utilisation de copeaux de bois. Par contre, en raison des risques environnementaux liés à l'importation de matière organique dans la réserve naturelle, cette pratique a dû être abandonnée. De plus, le secteur de Venise-en-Québec attire de nombreux vacanciers venus profiter des activités nautiques. Des ornithologues organisent des visites de groupe, remplissant le stationnement disponible. On constate donc des périodes de fort achalandage de plus en plus fréquentes, que les sentiers n'ont pas actuellement la capacité de supporter durablement.

L'usure des sentiers au fil des dernières années a également exposé de nombreuses racines d'arbres qui posent un risque de trébucher. Comme ce sentier se veut accessible à tous, c'est-à-dire à une clientèle qui inclut des personnes à mobilité moindre, nous souhaitons minimiser ces risques. Le Sentier de la nature n'ayant pas été conçu pour l'achalandage actuel ni pour un entretien exempt de copeaux de bois, des actions doivent être prises rapidement. Des mesures temporaires débuteront au cours de l'année 2020 en collaboration avec l'organisme Conservations de la Nature Canada.

CIRCUIT PUMPTRACK

Terminée depuis quelques semaines, la pumptrack, située à la base de plein air (279, 23e Rue Ouest) est officiellement ouverte. Le temps est idéal pour découvrir cette nouvelle infrastructure sportive destinée à un public jeune et actif.

Cette discipline sportive est actuellement en plein essor. Mais qu'est-ce qu'une pumptrack au juste ? C'est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés qui se pratique avec un vélo de type BMX. La conception de la piste est réalisée pour qu'il ne soit pas nécessaire de pédaler, mais plutôt d'agir en flexion avec les bras et les jambes sur les bosses et virages pour ainsi prendre de la vitesse. Pour la sécurité des usagers, il est important de suivre le sens de la circulation et de porter un casque et des équipements de protection (coudières, genouillères, gants).

Les travaux ont été finalisés au printemps dernier, en collaboration avec l'entreprise de génie civil B. Fréreau et Fils et sous la supervision de spécialistes dans l'aménagement de Sentiers Boréals. Avant même l'ouverture de la pumptrack, une vingtaine de jeunes s'y rassemblaient déjà, se donnant rendez-vous pour tester la piste.

La Municipalité de Venise-en-Québec souhaite remercier la contribution financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Loisir et Sport Montérégie et Kino-Québec, pour une subvention de 10 000 \$ octroyée dans le cadre du programme *En Montérégie, on bouge !* Également, nous remercions chaleureusement l'entreprise B. Fréreau et Fils pour son implication et la commandite en main-d'œuvre et matériaux.

OUVERTURE PROGRESSIVE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dès le 15 juillet, il nous fait plaisir d'accueillir à nouveau les abonnés de la bibliothèque sous un horaire et des conditions modifiés. L'équipe étant actuellement réduite, les heures d'ouverture sont les suivantes : le **jeudi de 17 h à 20 h** et le **samedi de 9 h à midi**. Le service de prêts sans contact se poursuit. Le retour à l'horaire habituel et aux services complets est prévu pour le mois d'août.

À votre arrivée à la bibliothèque, veuillez sonner et attendre que l'on vous ouvre la porte. Après avoir lavé vos mains, une personne à la fois peut accéder à l'intérieur de la bibliothèque en gardant vos distances et en suivant les flèches marquées au sol pour circuler entre les rayons. Pour la sécurité de tous, le port du masque ou du couvre-visage est recommandé. Plus d'instructions vous seront dictées sur place quant à la manipulation des livres.

VENTES DE GARAGE DU 11 ET 12 JUILLET

Les ventes de garage sont autorisées à quelques reprises durant l'année, soit la deuxième fin de semaine du mois de juillet et la fin de semaine précédant la fête du Travail. Aucun permis n'est requis et vous n'avez pas besoin d'une autorisation pour se faire.

OUVERTURE DU MARCHÉ PUBLIC

Voici l'horaire pour la saison du marché public. Notez que certaines maisonnettes sont ouvertes à l'extérieur des heures d'ouvertures officielles.

De la fin juin au début septembre

Du jeudi au dimanche de 11 h à 19 h

De la fin septembre à la mi-octobre

Samedi et dimanche de 11 h à 19 h

Maisonnette #1

Le COCKTAIL bar du Marché 514 668-7648

Maisonnette #2

Le MAGASIN GÉNÉRAL du Marché 438 885-6732

Maisonnette #3

Le Venise PIZZA SHOP 450 210-1107

Maisonnette #4

Le ROI DE LA SAUCISSE 514 553-4653

Maisonnette #5

STATION FRAÎCHEUR 514 553-4653

Maisonnette #6

La CACHE du LAC CHAMPLAIN 450 577-2638

Maisonnette #7

GELATO-SORBETS produits KETO 514 895-7237

Maisonnette #8

BUBBLE-T-BAR 514 895-7237

SUR LE SITE DU MARCHÉ

La CABANE à CHURROS (camion de rue)
514 705-2263

Le KIOSQUE de la BAIE

Fruits, légumes et produits du terroir 514 887-9767
Tous les samedis matin de 9 h à 14 h sous le kiosque permanent.

DES BACS À LÉGUMES DANS LES PARCS

Cueillir des légumes et des fines herbes dans un des parcs de Venise-en-Québec, et ce, gratuitement, c'est maintenant possible !

Cette initiative vous permet de redécouvrir les parcs et d'apprécier ces espaces verts, abondants de vitalité. Profitez-en !

→ Parc Jameson

→ Marché public

→ Parc de la culture

→ Parc Robert-Aumont

RÉOUVERTURE DE LA MAISON DES JEUNES

L'équipe de la Maison des Jeunes Le Break est actuellement en pleine organisation de sa réouverture aux jeunes en présentiel.

Lors de la saison estivale, des activités extérieures seront offertes, en plus de poursuivre notre présence virtuelle. L'annonce de réouverture sera publiée sur les pages suivantes :

Maison des Jeunes Le Break Venise

<https://www.facebook.com/mdjlebreak/>

Animateurs Mj Le Break

<https://www.facebook.com/animsmdjlebreak>

D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec nous !

Horaire virtuel : Mercredi : 16h à 21h | Jeudi : 15h à 20h |
Vendredi : 16h à 21h | Samedi : 15h à 20h

LES ENTREPRISES D'ICI RECRUTENT

Maison des jeunes Le break – 2 postes d'aide-animateur **Contact** : mdjlebreak@outlook.com

La Cache du lac Champlain – Cuisinier, serveur, serveur banquet, réception, préposé au confort, massothérapeute, service à la cliente Spa, gardien de nuit **Contact** : dcyr@chotels.ca

COMPO HAUT-RICHELIEU

DÉMÉNAGEMENTS, GRANDS MÉNAGES...

PENSEZ AUX ÉCOCENTRES !

Plusieurs matières sont acceptées dans les écocentres sans frais et sans limites pour les citoyens desservis : matières recyclables (dont les cartons de déménagement défaits), les résidus verts, le matériel informatique et électronique, la peinture, les électroménagers, les ampoules fluocompactes de même que les tubes fluorescents.

Les matelas, divans, tapis, toiles et autres textiles doivent toutefois être déposés avec les ordures ménagères le jour de la collecte.

Dans les situations où les objets sont encore en bon état, il est possible de se renseigner auprès d'organismes communautaires afin de vérifier si des familles ou des regroupements pourraient en bénéficier. Informez-vous sur nos règles d'accès et le fonctionnement dans nos écocentres :

compo.qc.ca/ecocentres



Séances du conseil : **Le lundi 3 août ; mardi 8 septembre et les lundis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre** à 19 heures



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants

<https://veniseenquebec.omnivigil.com>

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !